

1<sup>er</sup> cycle - Niveau 6 du cadre francophone de certification  
**BACHELIER-INSTITUTEUR(TRICE) PRIMAIRE**  
**BACHELIER-AGRÉGÉ(E) DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**  
**C8 - Approche socioculturelle**  
**1 crédit - 20 heures - 1<sup>er</sup> quadrimestre**  
**PN-PR/SFL/SPC/SLG/SMA/SSC/SSH/SEP-3C8**  
Unité d'enseignement obligatoire - langue française

**Activité d'apprentissage :**

PN-PR/SFL/SPC/SLG/SMA/SSC/SSH/SEP-3C801 - Formation à la neutralité

**Représentante de l'unité d'enseignement :**

Anne FONTEYN - afonteyn@he2b.be

**Objectifs :**

1. Clarifier et objectiver le concept de Neutralité dans l'enseignement présenté dans les textes légaux;
2. Analyser et concrétiser de manière critique et constructive les composantes des principes de Neutralité, du point de vue de l'élève, et du point de vue de l'enseignant (situer, argumenter, justifier, peser le pour et le contre) ;
3. Travailler en équipe en vue de mener une réflexion à propos de la Neutralité positive et active dans l'enseignement, à travers les débats actuels en matière d'enseignement ;
4. Construire un positionnement neutre personnel afin de s'inscrire dans le cadre des principes de Neutralité propre à la profession d'enseignant.e.

**Compétences visées :**

1. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence ;
2. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes où chacun se sent accepté ;
3. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans divers contextes liés à la profession.

**Profil de formation :**

Axes de formation : interactivité, réflexivité et utilisation des artefacts

**Acquis d'apprentissage :**

Intégration des valeurs, des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être liés aux dimensions juridiques, idéologiques et pédagogiques de la Neutralité dans l'Enseignement, pour la pratique de la classe.

**Prérequis et corequis :** aucun

**Formation à la neutralité**  
**20 heures**

**Contenus :**

1. Clarification du cadre juridique de la Neutralité dans l'enseignement ;
2. Analyse de la dimension idéologique de la Neutralité : mise en exergue des valeurs qui gouvernent les Décrets « Neutralité » ;
3. Mise en évidence des principes de Neutralité par la mise en exergue des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être, liés à l'exercice de la Neutralité, du point de vue de l'enseignant.e, de l'élève et des idées ;
4. Prise de conscience de son propre positionnement au regard de la Neutralité, sur le plan professionnel.

**Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :**

Brefs exposés interactifs ;  
Analyse de documents de référence, d'expériences personnelles ;  
Exercices de réflexion en petits groupes, débats et synthèses collectives ou individuelles ;  
Présentations orales en groupes restreints ;  
Participation à une présentation d'un intervenant extérieur, le cas échéant.

**Supports à l'acquis d'apprentissage :**

- 1) Notre plateforme pédagogique « MyNivelles »
- 2) Site enseignement.be

**Bibliographie :**

DECHARNEUX, B. & WOLFS, J-L.. (2010). Neutre et engagé. Gestion de la diversité culturelle et des convictions au sein de l'enseignement public belge francophone. Bruxelles : Éditions Modulaires Européennes.

**Modalités d'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement**

	Po nd ér ati on de s Ac tiv ité s d' Ap pr en tis sa ge au sei n de l'U nit é d' En sei gn e m e n t en %	Évaluation des Activités d'Apprentissage en %								
		1 <sup>ère</sup> session					2 <sup>ème</sup> session			
		T r a v a u x / I n t e r r o g a t i o n s	É v a l u a t i o n c o n t i n u e	Examen			T r a v a u x	Examen		
P r a t i q u e	É c r i t			O r a l	P r a t i q u e	É c r i t		O r a l		
<b>Formation à la neutralité*</b>	<b>100</b>				100				100	

**(\*) Formation à la neutralité :**

Présentation orale, en petit groupe de 2 ou 3 étudiants, d'une situation d'enseignement qui sollicite une réflexion à propos de la Neutralité dans l'Enseignement, à l'aide d'un support pertinent.